



Le rocher détruit pour l'aménagement du nouveau port de plaisance en 1990 (AD 22)

IVR53_20062209659NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Les tirages modernes

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation